**Note explicative – Examen périodique universel 2021**

Chers partenaires,

Le bureau pays OHCHR Niger a le plaisir de vous transmettre ci-joint, une note explicative sur le mécanisme de l’examen périodique universel, dont les dernières sessions du troisième cycle ont eu lieu en mai 2021, et de vous faire part des 248 recommandations acceptées par le Niger lors de ce processus.

Cette note explicative a pour dessein d’être partagée et diffusée auprès de détenteurs d’obligations et de titulaires de droits afin de garantir l’appropriation, le suivi et la mise en œuvre des recommandations.

Omer Kalameu

**L’Examen périodique universel**

L’Examen périodique universel (EPU) est un processus qui consiste à passer en revue les réalisations de l’ensemble des États membres des Nations Unies dans le domaine des droits de l’Homme. Il s’agit d’un processus mené par les États, sous les auspices du Conseil des droits de l’Homme. Il fournit à chaque État l’opportunité de présenter les mesures qu’il a pris pour améliorer la situation des droits de l’Homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Mécanisme central du Conseil des droits de l’Homme, l’EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays. L’EPU a été établi par la résolution 60/251 de l’Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée le 15 mars 2006 et qui est à l’origine de la création du Conseil des droits de l’Homme[[1]](#footnote-1). Il rappelle aux États leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l’Homme et libertés fondamentales. L’objectif ultime de l’EPU est d’améliorer la situation des droits de l’Homme dans tous les pays et de traiter des violations des droits de l’Homme, où qu’elles se produisent. Les examens ont lieu dans le cadre d’une discussion interactive entre l’État examiné et les autres États Membres de l’ONU. Cette réunion a lieu au cours d’une réunion du groupe de travail sur l’EPU. Au cours de cette discussion, chaque État Membre de l’ONU peut poser des questions, faire des commentaires et formuler des recommandations aux États examinés.

**Cycles de l’EPU**

Un cycle d’examen est une période de quatre ans et demi au cours de laquelle tous les États membres des Nations Unies sont examinés. Le groupe de travail organise trois sessions de deux semaines par an, soit 14 sessions au cours d'un cycle complet. L’EPU a commencé son troisième cycle en 2017, et celui-ci se terminera en 2022.

**Troisième cycle (2017 – 2022) – 38ème session – examen du Niger en mai 2021[[2]](#footnote-2)**En mai 2021, le Niger a été soumis à l’EPU. Suite au processus, 254 recommandations ont été formulées à son attention par différents pays. Le Niger a accepté 248 recommandation et a pris note de six autres (cf. annexes aux pages 2 à 15 du document). Le 6 janvier 2022, par décret du Conseil des Ministres, le document de base commun au Niger a été approuvé. Ce document donne un aperçu de la situation démographique, économique, sécuritaire et socioculturelle du Niger. Il décrit la configuration politique, judiciaire ainsi que le cadre général de protection et de promotion des droits de l’Homme. En outre, il retrace les avancées enregistrées dans la mise en œuvre des dispositions de fond relatives aux droits de l’Homme, communes à tous les instruments juridiques de promotion et de protection des droits humains.Le document de base commun a pour objectif d’éclairer les organes des traités régionaux et internationaux dans l’appréciation des rapports périodiques qui leur sont soumis par le Niger.Une version simplifiée en langues Hausa et Zarma de ces recommandations sera mise à la disposition du grand public dans les prochains jours. De même, un plan d’opérationnalisation de ces recommandations est en cours d’élaboration.

| **Recommandation** | **Position** | **Liste complète des thèmes** | **Évaluation/commentaires sur le niveau de mise en œuvre** |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Thème : Ratification et adhésion aux instruments internationaux*** |
| 122.1 Ratifier la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Arménie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.2 Ratifier les amendements de Kampala au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Estonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- État de droit et impunité- Administration de la justice et procès équitable- Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.3 Ratifier les amendements de Kampala au Statut de Rome de la Cour pénale internationale pour traduire en justice les auteurs présumés de violations et permettre l'indemnisation des victimes (Malawi) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- État de droit et impunité- Administration de la justice et procès équitable- Accès à la justice et recours- Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.4 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Belgique) (France) (Rwanda) (Timor-Leste) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.5 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.6 Envisager de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Argentine) (Népal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.7 Envisager de ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Lettonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.8 Continuer de prendre des mesures pour adhérer au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Namibie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.9 Poursuivre ses efforts en vue de l'adhésion du pays au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Azerbaïdjan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.10 Accélérer l'adhésion au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et réviser le Code pénal pour abolir la peine de mort (Croatie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.11 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques et prendre toutes les mesures nécessaires pour abolir la peine de mort (Islande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.12 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Togo) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Migrants- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Femmes & filles- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.13 Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, et retirer ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Chili) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.15 Poursuivre les efforts de ratification des instruments internationaux et coopérer avec les mécanismes des droits de l'homme (Maroc) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Coopération et suivi avec les organes de traités- Coopération et suivi avec l'Examen Périodique Universel (EPU)- Coopération & Suivi avec les Procédures Spéciales**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.16 Supprimer la peine de mort en tant qu'option de condamnation et ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort (Australie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.17 Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications (Slovénie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.18 Ratifier la Convention (n° 189) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur les travailleurs domestiques, 2011 (Brésil) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Droits du travail et droit au travail**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.19 Ratifier la Convention (n° 189) de l'OIT sur les travailleurs domestiques, 2011 (Soudan du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Droits du travail et droit au travail**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.20 Ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Tchad) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.21 Ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique (Namibie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.22 Envisager de ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes âgées en Afrique de 2016 (Somalie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes âgées |  |
| 122.23 Lever ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ratifier le Protocole de Maputo, afin de promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes (Norvège) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.24 Lever toutes ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et harmoniser sa législation nationale pour qu'elle soit conforme à la Convention (Finlande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Cadre constitutionnel & législatif- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.25 Retirer les réserves faites à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et renforcer l'application de la loi no 2003-025 interdisant les mutilations génitales féminines (Canada) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.26 Envisager le retrait des réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Fidji) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.27 Envisager de retirer toutes les réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Rwanda) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.28 Accélérer l'examen de toutes ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Ratification et adhésion aux instruments internationaux- Réservations- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Coopération et suivi avec les organes de traités*** |
| 122.31 Adopter une procédure ouverte et fondée sur le mérite lors de la sélection des candidats nationaux aux élections des organes conventionnels des Nations Unies (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération et suivi avec les organes de traités**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme |  |
| ***Thème : Coopération et assistance inter-États*** |
| 122.74 Renforcer encore les partenariats régionaux et internationaux pour mobiliser l'assistance technique et financière en faveur du développement et des droits de l'homme (Philippines) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération et assistance inter-états- Droit au développement**ODD :**- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS |  |
| ***Thème : Cadre constitutionnel et législatif*** |
| 122.32 Incorporer dans la législation nationale les instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme dûment ratifiés et prendre des mesures pour les faire connaître (Zambie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.35 Accélérer le processus d'adoption et de promulgation des codes, lois et décrets, notamment le projet de code de l'enfant, le projet de loi sur la protection de la jeune fille pendant la scolarité et le projet de décret portant approbation des statuts de la caisse spéciale d'indemnisation des victimes de la traite des personnes (Tchad) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.36 Adapter sa législation nationale pour la mettre en conformité avec les instruments internationaux et régionaux auxquels elle est partie (Zimbabwe) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.40 Réglementer le droit coutumier et renforcer les dispositions législatives et réglementaires, y compris l'article 144 du Code civil, pour porter l'âge du mariage pour les filles à 18 ans et prévoir des sanctions pénales en cas de non-respect (Danemark) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Droits liés au mariage et à la famille- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.41 Mettre sa législation sur la cybercriminalité et le terrorisme en conformité avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et restreindre la définition du terrorisme dans l'ordonnance n° 2011-12 de 2011 (Danemark) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Défenseurs des droits humains- Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme |  |
| 122.42 Accélérer le processus d'adoption du projet de loi autorisant le pays à adhérer et à ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, et à abolir le recours à la peine de mort en toutes circonstances (Finlande);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.43 Accélérer l'adoption du projet de loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme (Irlande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Défenseurs des droits humains**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme |  |
| 122.44 Accélérer l'adoption de la loi nationale incriminant la torture conformément à la Convention contre la torture, que le Niger a ratifiée (Japon) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Interdiction de la torture et des mauvais traitements (y compris les traitements cruels, inhumains ou dégradants)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.45 Adopter toutes les mesures nécessaires pour modifier sa législation afin de garantir que tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille qui se trouvent sur son territoire ou sous sa juridiction, qu'ils soient en possession de papiers ou non, jouissent sans discrimination des droits consacrés par la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, conformément au paragraphe 1 de l'article premier et à l'article 7 (Argentine);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Égalité et non-discrimination- Migrants**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Non-ressortissants |  |
| 122.46 Veiller à ce que le cadre juridique relatif à la lutte contre le terrorisme soit conforme aux obligations internationales relatives aux droits de l'homme et au droit international humanitaire (Mexique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.47 Intensifier les efforts du Gouvernement nigérien pour intégrer davantage les droits de l'homme dans les politiques publiques (Mozambique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Fonctionnaires |  |
| 122.49 Poursuivre les efforts visant à promouvoir les droits des femmes et des filles, promulguer une législation interdisant le mariage des enfants et modifier l'article 144 du Code civil afin de relever l'âge du mariage pour les filles à 18 ans (Australie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Droits liés au mariage et à la famille- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.50 Poursuivre les efforts visant à mettre la législation nationale en conformité avec les obligations internationales du Niger en matière de droits de l'homme (Fédération de Russie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.51 Mettre la législation nationale en conformité avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Personnes handicapées : définition, principes généraux**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes handicapées |  |
| 122.66 Renforcer les cadres législatif et réglementaire et les mesures existantes prises pour protéger les communautés locales contre les conséquences de l'extraction de l'uranium (Zambie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Entreprises & Droits de l'Homme**ODD :**- 12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**Personnes concernées :**- Populations indigènes |  |
| 122.84 Abolir formellement la peine de mort et abroger les dispositions du Code pénal relatives à l'application de cette peine (Côte d'Ivoire) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.85 Continuer à mettre fin à l'application de la peine de mort et envisager de nouvelles mesures positives en vue de son abolition complète (Fidji) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.89 Abolir officiellement la peine de mort (Angola) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.96 Intensifier les efforts de révision du Code pénal afin d'abolir la peine de mort (Slovénie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.97 Abolir officiellement la peine de mort (Espagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Peine de mort- Droit à la vie**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.117 Finaliser dès que possible l'adoption de la loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme, en collaboration avec la société civile (Canada) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Défenseurs des droits humains- Liberté d'association**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme |  |
| 122.127 Libérer les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes détenus et prendre des mesures pour protéger l'espace civique, notamment en adaptant la loi de 2019 relative à la répression de la cybercriminalité aux obligations du Niger en matière de protection des droits de l'homme (Luxembourg) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Arrestation et détention arbitraires- Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.128 Veiller à ce que la liberté d'expression, telle qu'elle est consacrée dans la Constitution ainsi que dans les conventions internationales pertinentes relatives aux droits de l'homme, soit pleinement respectée dans la pratique, y compris pour ceux qui souhaitent exprimer des opinions divergentes (Malawi) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| 122.236 Adopter une loi interdisant strictement le mariage des enfants et portant l'âge du mariage à 18 ans pour les filles (Côte d'Ivoire) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.241 Adopter une loi interdisant strictement le mariage des enfants et porter l'âge légal du mariage pour les filles à 18 ans (Islande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.245 Réviser le Code civil en respectant le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, fixer à 18 ans l'âge minimum du mariage et autoriser l'enregistrement des naissances d'enfants risquant d'être apatrides (Mexique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Cadre constitutionnel & législatif- Droits liés au nom, à l'identité et à la nationalité**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Apatrides- Non-ressortissants |  |
| ***Thème : Réforme juridique et institutionnelle*** |
| 122.130 Mettre en œuvre la loi antiterroriste conformément aux normes internationales, garantissant les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique, ainsi que le travail légitime des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes (Espagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Réforme juridique et institutionnelle- Liberté d'association- Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme- Droit de réunion pacifique- Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| 122.222 Élaborer et adopter un code de la famille conforme aux normes internationales des droits de l'homme afin de relever l'âge minimum du mariage à 18 ans, reconnaître l'égalité des droits des femmes en matière de succession et de divorce, ainsi que l'égalité de statut juridique et de protection des enfants né hors mariage (Panama);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Réforme juridique et institutionnelle- Droits liés au mariage et à la famille- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Institution nationale des droits de l'homme (INDH)*** |
| 122.52 Allouer des ressources suffisantes à la Commission nationale des droits de l'homme pour lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat, conformément aux Principes de Paris (Malaisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Institution Nationale des Droits de l'Homme (INDH)- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.53 Renforcer les capacités de la Commission nationale des droits de l'homme en allouant les ressources financières, humaines et matérielles nécessaires (Sierra Leone) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Institution Nationale des Droits de l'Homme (INDH)- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.54 Continuer de renforcer les structures de l'État et les institutions nationales de protection des droits de l'homme et les mécanismes d'évaluation et de mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (République bolivarienne du Venezuela) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Institution Nationale des Droits de l'Homme (INDH)- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| ***Thème : Droit au développement*** |
| 122.69 Galvaniser l'appui régional et international à la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (Éthiopie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit au développement- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| ***Thème : Entreprises et droits de l'homme*** |
| 122.34 Adopter une législation réglementant le secteur minier artisanal et à petite échelle (Tchad) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Entreprises & Droits de l'Homme- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.67 Mettre en place un cadre réglementaire pour les entreprises opérant dans le pays afin de garantir qu'elles n'auront pas d'incidence négative sur les droits de l'homme ou les normes environnementales, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Chili) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Entreprises & Droits de l'Homme- Droits de l'homme et environnement**ODD :**- 12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**Personnes concernées :**- Populations indigènes |  |
| 122.68 Accélérer l'adoption du nouveau code minier (Congo) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Entreprises & Droits de l'Homme- Droits de l'homme et environnement- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.71 Renforcer les mesures de protection et de sécurité pour l'exploitation des ressources naturelles afin de protéger l'environnement, la santé et les droits de la population, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Libye) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Entreprises & Droits de l'Homme- Droits de l'homme et environnement- Droit à la santé**ODD :**- 12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| ***Thème : Droits de l'homme et changement climatique*** |
| 122.70 Veiller à ce que les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les groupes minoritaires et les communautés locales soient véritablement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des cadres relatifs aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophe (Fidji) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et changement climatique- Crise économique et politique, catastrophes naturelles ou autres urgences**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES- 13 - ACTION CLIMATIQUE**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance- Personnes handicapées |  |
| 122.72 Prendre les mesures nécessaires pour renforcer les politiques et programmes visant à faire face aux effets des changements climatiques sur les droits de l'homme et intégrer des éléments de réduction des risques de catastrophe dans les politiques et la planification du développement durable (Maldives) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et changement climatique- Droits de l'homme et environnement- Crise économique et politique, catastrophes naturelles ou autres urgences**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES- 13 - ACTION CLIMATIQUE |  |
| 122.73 Solliciter un appui et une assistance de la communauté internationale pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques (Pakistan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et changement climatique- Coopération et assistance inter-états**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES- 13 - ACTION CLIMATIQUE |  |
| 122.75 Prendre des mesures pour renforcer les politiques et les programmes de lutte contre les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe (Afrique du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et changement climatique- Crise économique et politique, catastrophes naturelles ou autres urgences**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES- 13 - ACTION CLIMATIQUE |  |
| 122.76 Redoubler d'efforts pour atténuer l'impact des changements climatiques, notamment en adoptant des approches à la fois adaptatives et préventives (Soudan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et changement climatique**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES- 13 - ACTION CLIMATIQUE |  |
| ***Thème : Conditions de détention*** |
| 122.86 Améliorer les conditions de détention, notamment en assurant la séparation des détenus par sexe et par âge, et veiller à ce que le mécanisme national de prévention de la torture soit suffisamment financé (France) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Conditions de détention- Interdiction de la torture et des mauvais traitements (y compris les traitements cruels, inhumains ou dégradants)- Mécanisme National de Prévention (MNP)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.87 Améliorer les conditions dans les centres de détention et limiter la durée de la détention provisoire (Allemagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Conditions de détention- Administration de la justice et procès équitable**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.88 Prendre des mesures urgentes pour améliorer les conditions de détention dans les commissariats de police et les postes de gendarmerie (Ghana) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Conditions de détention**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.90 Améliorer les conditions de détention dans les commissariats de police et les commissariats de gendarmerie (Iraq) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Conditions de détention**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| ***Thème : Administration de la justice et procès équitable*** |
| 122.105 Poursuivre ses efforts pour réformer le système judiciaire et garantir son indépendance (Libye) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Administration de la justice et procès équitable**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Juges, avocats et procureurs |  |
| ***Thème : Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information*** |
| 122.116 Garantir, en droit et dans la pratique, le droit à la liberté d'opinion et d'expression, dans l'espace civique et en ligne, en particulier des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme (Canada) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Défenseurs des droits humains**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| 122.119 Garantir la liberté des médias en ligne et hors ligne, la sécurité des journalistes et des manifestations pacifiques (Estonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Droit de réunion pacifique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Médias |  |
| 122.120 Garantir la liberté d'expression, d'association et de réunion et mettre fin à la détention des acteurs de la société civile, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes (France) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Défenseurs des droits humains- Liberté d'association- Droit de réunion pacifique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| 122.121 Lever les restrictions à la liberté de réunion et de manifestation et garantir le libre accès à l'information, notamment sur Internet (Allemagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Droit de réunion pacifique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| 122.122 Garantir le plein respect du droit à la liberté d'expression et à la liberté des médias en empêchant tout harcèlement et toute détention indue de journalistes (Ghana) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Droit à l'intégrité physique et morale- Liberté & sécurité de la personne**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Médias- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.124 Promouvoir et protéger le droit à la liberté d'expression et à la liberté des médias (Lettonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Médias |  |
| 122.126 Protéger les droits civils et politiques, en particulier les droits à la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de la presse ainsi que la liberté d'association et de réunion pacifique (Luxembourg) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information- Liberté d'association- Droit de réunion pacifique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| ***Thème : Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage*** |
| 122.37 Adopter une stratégie nationale et un plan d'action pour l'élimination de l'esclavage, des pratiques assimilées et de la discrimination fondée sur l'ascendance (Côte d'Ivoire) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.100 Garantir strictement l'application de la loi contre l'esclavage et poursuivre les auteurs avec des peines proportionnées au crime et avoir un effet dissuasif (Zambie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- État de droit et impunité- Accès à la justice et recours**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables- Femmes & filles- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.101 Veiller à ce que tous les cas signalés d'esclavage soient poursuivis et adopter un plan d'action national de lutte contre l'esclavage (Botswana) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.132 Renforcer la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, notamment en apportant aux victimes l'assistance nécessaire à leur réadaptation (Brésil) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Migrants- Soutien aux victimes et témoins**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants |  |
| 122.133 Lutter efficacement contre toutes les formes d'esclavage et de traite des êtres humains (Congo) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.134 Incriminer spécifiquement la pratique de la wahaya , avec les mêmes peines que les autres formes d'esclavage (Croatie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Violences faites aux femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.136 Redoubler d'efforts dans la lutte contre la traite des êtres humains et les autres formes d'esclavage moderne, en accordant une attention particulière à la pratique de l'esclavage des enfants fondé sur l'ascendance (Saint-Siège) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.137 Renforcer encore l'application des lois contre l'esclavage, des plans d'action nationaux pour prévenir l'esclavage, ainsi que des mesures éducatives pour éliminer les pratiques discriminatoires (Indonésie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Égalité et non-discrimination- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Non-ressortissants |  |
| 122.138 Renforcer la capacité institutionnelle et opérationnelle des organismes chargés de prévenir et de combattre la traite des personnes, y compris par une éventuelle formation bilatérale et internationale aux droits de l'homme (Indonésie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Femmes & filles |  |
| 122.139 Prendre des mesures créatives pour intensifier la lutte contre la traite transfrontière des êtres humains (Angola) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Personnes/groupes vulnérables- Non-ressortissants |  |
| 122.140 Redoubler d'efforts pour éliminer toutes les formes d'esclavage (République islamique d'Iran) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Migrants- Femmes & filles |  |
| 122.141 Poursuivre ses efforts de lutte contre la traite des êtres humains et les gangs criminels (République islamique d'Iran) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.142 Poursuivre les efforts de lutte contre la traite des êtres humains (Iraq) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants- Personnes/groupes vulnérables- Non-ressortissants |  |
| 122.143 Poursuivre les efforts de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains et l'esclavage (Italie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Femmes & filles |  |
| 122.144 Accélérer la finalisation du plan d'action de lutte contre la traite des personnes, en particulier le trafic illégal de migrants (Kenya) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Migrants- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Migrants |  |
| 122.145 Élaborer un plan d'action national conforme aux normes internationales de lutte contre l'esclavage, prévoyant des mesures efficaces pour libérer les victimes des pratiques traditionnelles d'esclavage et offrant aux enfants des services de réadaptation, de rétablissement psychologique et d'aide à la réinsertion dans leur famille (Malaisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Soutien aux victimes et témoins- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.146 Renforcer les mesures de lutte contre la traite des êtres humains et éliminer toutes les pratiques d'esclavage, y compris celles fondées sur l'ascendance (Mexique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Personnes/groupes vulnérables- Femmes & filles- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.149 Veiller à allouer des ressources suffisantes aux mesures de lutte contre l'esclavage et la traite des personnes et aux programmes de réinsertion des victimes (Philippines) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Soutien aux victimes et témoins**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Personnes/groupes vulnérables- Femmes & filles |  |
| 122.150 Doter le Mécanisme national de lutte contre la traite des personnes et le trafic illégal de migrants des ressources humaines et financières nécessaires à son bon fonctionnement (Somalie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Mécanisme National de Prévention (MNP)**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Enfants en situation de vulnérabilité (maltraités, vivant dans la rue, institutionnalisés, autochtones, migrants, etc.)- Migrants- Femmes & filles |  |
| 122.151 Continuer de renforcer les actions visant à combattre la traite des personnes ainsi que toutes les formes d'esclavage (Afrique du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.152 Redoubler d'efforts pour mettre en place une stratégie nationale et un plan d'action sur l'élimination de l'esclavage (Soudan du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants |  |
| 122.153 Intensifier les mesures contre la traite des êtres humains en adoptant et en mettant en œuvre les nouveaux plans d'action sur la lutte contre la traite des personnes et le trafic illégal de migrants (Sri Lanka) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants |  |
| 122.154 Poursuivre ses efforts pour renforcer son mécanisme institutionnel de lutte contre la traite des personnes et veiller à ce que tous les cas d'esclavage et de traite des personnes, y compris ceux impliquant des enfants, fassent l'objet d'enquêtes et que les auteurs soient tenus responsables (État de Palestine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Enfants : protection contre l'exploitation- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Accès à la justice et recours**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.155 Continuer de promouvoir les progrès réalisés dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants (Tunisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Migrants |  |
| 122.156 Appliquer strictement les lois contre l'esclavage et lutter contre la discrimination à l'encontre des descendants d'anciens esclaves (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.157 Définir un plan pour améliorer l'application de la loi de 2003 criminalisant l'esclavage, en veillant à ce que les juges du Niger soient mieux informés de la loi et mieux à même de l'appliquer, notamment par la formation (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Juges, avocats et procureurs |  |
| 122.158 Garantir la mise en œuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant et du Comité des droits de l'homme, en adoptant les mesures nécessaires pour éradiquer toutes les formes d'esclavage, y compris celles fondées sur l'ascendance et les autres formes d'esclavage des enfants, ainsi que pour diffuser la législation criminalisant l'esclavage et veiller à ce que les responsables de ces pratiques soient poursuivis par les tribunaux conformément à la loi (Uruguay);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.254 Continuer de renforcer ses lois sur l'apatridie, la traite des êtres humains et le trafic de personnes (Eswatini).**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Droits liés au nom, à l'identité et à la nationalité- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Apatrides |  |
| ***Thème : Droits de l'homme et pauvreté*** |
| 122.159 Continuer de promouvoir la réduction de la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie de la population (Chine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| 122.160 Poursuivre les efforts visant à améliorer la sécurité et les problèmes économiques et socioculturels auxquels le pays est confronté (Cuba) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.161 Renforcer encore ses efforts pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le plein accès à la santé et à l'assainissement en coopération avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres départements (République populaire démocratique de Corée) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droit à la santé- Coopération avec les organisations internationales- Eau potable et assainissement**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 6 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| 122.165 Accroître l'accès du public à l'eau potable et aux services de santé (République islamique d'Iran) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droit à la santé- Eau potable et assainissement**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 6 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| 122.169 Poursuivre les efforts de réduction de la pauvreté (Oman) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| 122.173 Redoubler d'efforts pour lutter contre la pauvreté et la faim, ainsi que pour garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (Soudan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et pauvreté- Droit à l'alimentation- Eau potable et assainissement- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 2 - FAIM ZÉRO- 6 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| ***Thème : Droit à un logement convenable*** |
| 122.175 Prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'accès des populations à faible revenu à un logement décent (Sénégal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à un logement convenable- Droits de l'homme et pauvreté**ODD :**- 11 - VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| ***Thème : Eau potable et assainissement*** |
| 122.163 Poursuivre ses efforts pour garantir l'accès à l'eau potable, notamment en milieu rural (Gabon) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Eau potable et assainissement**ODD :**- 6 - EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**Personnes concernées :**- Personnes vivant en milieu rural |  |
| ***Thème : Droit à la santé*** |
| 122.176 Continuer d'accroître les investissements dans le secteur de la santé pour mieux protéger le droit à la santé (Chine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.177 Poursuivre les mesures nécessaires pour élargir l'accès à l'assurance maladie et à des services de santé de qualité pour tous les citoyens sans discrimination (Djibouti) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.179 Continuer d'améliorer l'infrastructure sanitaire, notamment en renforçant la coopération internationale et en augmentant le personnel médical qualifié pour permettre la fourniture des services de santé nécessaires dans tout le pays (Indonésie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé- Coopération et assistance inter-états**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS**Personnes concernées :**- Personnel médical / professionnels de santé |  |
| 122.180 Redoubler d'efforts pour garantir le droit à la santé pour tous, notamment grâce à des installations, du personnel et des services de santé adéquats (Malaisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnel médical / professionnels de santé |  |
| 122.182 Poursuivre les efforts du Gouvernement pour accroître la couverture sanitaire et la rapprocher des citoyens, en particulier des femmes enceintes, des nourrissons et des enfants (Oman) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.183 Prendre des mesures concrètes pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des personnes touchées par la lèpre et de leur famille et leur garantir un accès rapide et adéquat aux services de santé (Portugal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes handicapées |  |
| 122.184 Poursuivre les efforts nationaux en vue d'atteindre la couverture sanitaire universelle (Sri Lanka) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.187 Continuer de veiller à ce que tous les citoyens aient accès à la santé (Eswatini) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| ***Thème : Santé et droits sexuels et reproductifs*** |
| 122.178 Mettre en œuvre l'engagement pris lors du Sommet de Nairobi sur la Conférence internationale sur la population et le développement de promouvoir la santé sexuelle et procréative et l'autonomisation des femmes et des filles (Islande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Promotion de la femme- Droit à la santé- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.181 Mettre en œuvre des mesures et allouer des ressources adéquates pour améliorer l'accès des adolescents aux services, aux informations et aux contraceptifs en matière de santé sexuelle et procréative, dans le cadre du Plan national de développement sanitaire 2022-2026 (Pays-Bas) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Jeunes et juvéniles- Femmes & filles |  |
| 122.185 Garantir l'accès à des services de santé sexuelle et procréative adéquats (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.186 Étendre les services de l'État – y compris les services de sécurité, de justice, d'éducation et de santé – à tous ses citoyens, y compris l'accès à un programme de planification familiale bien géré (États-Unis d'Amérique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Droit à la santé- Droit à l'éducation**ODD :**- 1 - PAS DE PAUVRETÉ- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.205 Promouvoir les droits fondamentaux des femmes, y compris leurs droits sexuels et génésiques, prévenir les mariages précoces et renforcer la lutte contre la violence sexuelle (Estonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Violences faites aux femmes- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.221 Prendre des mesures supplémentaires pour garantir l'égalité des sexes et les droits des femmes, y compris l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, ainsi que le droit des filles à l'éducation, en vue de prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces et de promouvoir la liberté de choix des filles et des femmes et autonomie (Norvège);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Droit à la santé- Discrimination à l'égard des femmes- Droit à l'éducation**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.247 Prendre des mesures efficaces pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile (Népal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Santé et droits sexuels et reproductifs- Droit à la santé**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Droit à l'éducation*** |
| 122.188 Redoubler d'efforts et prendre toutes les mesures pour renforcer le droit à une éducation de qualité pour tous, notamment en mettant en œuvre des mesures visant à favoriser un meilleur accès des filles à l'école (Djibouti) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.191 Poursuivre des efforts importants en matière de scolarisation et d'alphabétisation des populations nomades (Algérie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.192 Envisager des efforts pour promouvoir l'accès gratuit, égal et non discriminatoire à une éducation de qualité pour tous (Inde) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.193 Poursuivre les efforts en vue de réformer et de développer le secteur de l'éducation, afin d'inclure tous les groupes de la société, y compris les personnes ayant des besoins spéciaux, dans toutes les villes du Niger (Libye) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Personnes en situation de handicap : accessibilité, mobilité**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Personnes vivant en milieu rural- Personnes handicapées |  |
| 122.194 Investir davantage dans le système éducatif du pays et accorder une attention particulière aux besoins des filles et des femmes pour les rendre plus autonomes (Maurice) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Promotion de la femme**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.195 Veiller à ce que les filles et les femmes soient scolarisées grâce à des campagnes de sensibilisation (Arménie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Promotion de la femme**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.196 Renforcer les mesures visant à garantir une éducation véritablement inclusive et donner la priorité à l'enseignement ordinaire par rapport aux établissements spécialisés (Arménie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.197 Promouvoir le droit à l'éducation en améliorant encore les taux de scolarisation et d'achèvement (Sri Lanka) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.198 Envisager de modifier la législation sur l'éducation pour rendre l'enseignement primaire et secondaire gratuit et garantir à chacun le droit légal à l'éducation (État de Palestine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.199 Renforcer l'accès à l'éducation en garantissant un environnement sûr et protecteur pour tous les enfants, en particulier dans les zones de conflit, y compris pour les jeunes filles et les enfants des populations nomades (Suisse) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.200 Continuer d'améliorer l'éducation, en particulier pour tous les enfants en milieu rural (Eswatini) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes vivant en milieu rural |  |
| 122.206 Intensifier les efforts pour accroître la scolarisation des femmes et des filles (Éthiopie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Promotion de la femme**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.242 Mettre en place des mesures spécifiques avec l'aide de toutes les parties prenantes pour assurer la continuité de l'éducation des enfants dans les zones rurales, en particulier des filles (Angola) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'éducation- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes vivant en milieu rural- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme*** |
| 122.82 S'engager à faire en sorte que les acteurs humanitaires puissent accéder à ceux qui en ont le plus besoin, notamment en veillant à ce que les acteurs militaires nigériens et les autres organes concernés participent aux plateformes de coordination civilo-militaire et à la formation connexe (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Bonne gouvernance & corruption**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.111 Poursuivre les mesures visant à améliorer la qualité de la formation des juges, avocats et procureurs (Fédération de Russie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Administration de la justice et procès équitable**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Juges, avocats et procureurs |  |
| 122.189 Poursuivre les efforts de diffusion de la culture des droits de l'homme, en vue de surmonter les obstacles sociaux et culturels afin de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des enfants (Égypte)**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.235 Accélérer les campagnes de sensibilisation en cours pour éliminer les mariages d'enfants, forcés et précoces (Zimbabwe) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Discrimination à l'égard des femmes*** |
| 122.55 Prendre les mesures nécessaires, notamment législatives, pour éliminer les inégalités et la discrimination existantes entre les hommes et les femmes, en particulier dans le droit coutumier des successions (Malawi) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes- Cadre constitutionnel & législatif- Droits fonciers et immobiliers**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.56 Poursuivre les mesures politiques pour la réalisation progressive de l'égalité des sexes (Inde) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.57 Poursuivre les efforts visant à éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes dans toutes les sphères de la vie, y compris dans le domaine du droit successoral coutumier (Lesotho) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes- Droits fonciers et immobiliers**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.58 Faire des efforts supplémentaires pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes (Fédération de Russie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.59 Adopter des mesures visant à garantir l'égalité réelle des femmes dans la législation et dans la pratique (Espagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes- Promotion de la femme- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.207 Protéger les droits des femmes et des filles, notamment en levant les réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (France) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Discrimination à l'égard des femmes- Réservations**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Participation des femmes à la vie politique et publique*** |
| 122.203 Promouvoir la participation des femmes aux processus de paix et à la prévention des conflits, notamment par des activités de formation destinées aux femmes sur la médiation, la gestion des conflits et les mécanismes de paix (Costa Rica) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Participation des femmes à la vie politique et publique- Promotion de la femme**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.204 Accroître la participation des femmes à la vie politique (Égypte) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Participation des femmes à la vie politique et publique- Promotion de la femme**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.234 Redoubler d'efforts pour accroître la représentation des femmes aux postes de décision, en particulier dans les institutions législatives, exécutives et judiciaires (Sénégal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Participation des femmes à la vie politique et publique- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles- Juges, avocats et procureurs |  |
| ***Thème : Violence à l'égard des femmes*** |
| 122.33 Veiller à ce que les dispositions du Code pénal interdisant les mutilations génitales féminines soient strictement appliquées (Burkina Faso) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.107 Continuer de prendre des mesures pour lutter contre la violence sexiste, notamment en imposant des peines sévères aux auteurs (Malaisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Violences sexuelles et basées sur le genre**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.112 Mettre en place un mécanisme spécialisé chargé d'enquêter sur les allégations de violence sexiste et d'autres violations des droits de l'homme contre les femmes et les filles, assorti de mesures efficaces de réparation et de réadaptation (Espagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- État de droit et impunité- Soutien aux victimes et témoins- Violences sexuelles et basées sur le genre**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.135 Renforcer son arsenal juridique et l'appliquer strictement afin d'éradiquer définitivement l'esclavage et les pratiques discriminatoires, ainsi que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces (Gabon) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.201 Intensifier les efforts de changement social concernant les mariages d'enfants précoces et forcés, les mutilations génitales féminines et les autres pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des filles, en particulier par l'intermédiaire des leaders d'opinion et des médias (Canada) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles- Médias |  |
| 122.210 Redoubler d'efforts pour protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de violence et mettre en œuvre une stratégie visant à éliminer les pratiques culturelles négatives qui sont préjudiciables et discriminatoires à l'égard des femmes et des filles (Ghana) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Violences sexuelles et basées sur le genre- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.211 Mettre fin à la pratique des mutilations génitales féminines, qui est une « coutume inacceptable », par la promotion de politiques qui donnent aux jeunes femmes les moyens de résister à cette violence et ouvrent la voie à une transformation culturelle (Saint-Siège) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Droit à l'intégrité physique et morale**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.212 Combattre les pratiques préjudiciables aux femmes et aux filles, notamment les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces et forcés (Irlande) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.213 Renforcer l'égalité des sexes dans la législation et dans la pratique et poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de réponse à la violence sexiste de 2017 (Italie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Cadre général de mise en œuvre- Violences sexuelles et basées sur le genre- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.214 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables telles que le mariage d'enfants, le mariage forcé et les mutilations génitales féminines (Japon) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.217 Prendre toutes les mesures nécessaires, tant en droit qu'en pratique, pour lutter contre les mutilations génitales féminines, ainsi que les mariages d'enfants, précoces et forcés (Lettonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.218 Renforcer les mesures de lutte contre le mariage précoce et les mutilations génitales féminines (Lesotho) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.219 Redoubler d'efforts pour éliminer toutes les pratiques préjudiciables et discriminatoires à l'égard des femmes et des filles, telles que les mariages d'enfants et forcés et les mutilations génitales féminines (Argentine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.223 Prendre des mesures pour renforcer la collecte de données sur la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles afin de garantir des interventions politiques éclairées et réactives (Philippines) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Violences faites aux femmes- Violences sexuelles et basées sur le genre- Collecte de données et recherche**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Personnes handicapées : protection contre l'exploitation, la violence et les abus*** |
| 122.253 Intensifier les efforts pour assurer l'intégration et l'inclusion des personnes handicapées dans tous les services publics, y compris la santé et l'éducation (Soudan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Personnes handicapées : protection contre l'exploitation, la violence et les abus- Droit à la santé- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes handicapées |  |
| ***Thème : Enfants : définition ; principes généraux; protection*** |
| 122.237 Garantir la protection des droits de l'enfant dans la pratique (Estonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.238 Poursuivre et intensifier les efforts pour protéger les enfants contre la violence, assurer leur sécurité et faciliter l'exercice de leurs droits (Fidji) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.239 Lutter contre le travail des enfants et la pratique des mariages forcés, notamment en favorisant l'accès à l'éducation, en particulier pour les filles (France) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection- Violences faites aux femmes- Enfants : protection contre l'exploitation- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.243 Poursuivre les efforts visant à mettre en œuvre le plan stratégique national de lutte contre les mariages d'enfants, précoces et forcés, et relever l'âge minimum légal du mariage à 18 ans (Italie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection- Violences faites aux femmes- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.244 Poursuivre les progrès accomplis dans la promotion des droits de l'enfant (Mauritanie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.248 Faire progresser la mise en œuvre du programme de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle, le travail des enfants et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés (Oman) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection- Enfants : protection contre l'exploitation**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.249 Poursuivre ses efforts pour garantir la protection des droits et du bien-être des enfants, notamment par la mise en place de politiques nationales et transversales dans des domaines clés tels que la santé et l'éducation (Singapour) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection- Réforme juridique et institutionnelle- Droit à la santé- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.250 Adopter une loi interdisant le mariage des enfants, garantir sa mise en œuvre, ainsi que des campagnes de sensibilisation efficaces (Espagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : définition ; principes généraux; protection- Violences faites aux femmes- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Enfants : protection contre l'exploitation*** |
| 122.240 Poursuivre les efforts visant à éliminer le travail des enfants (Géorgie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : protection contre l'exploitation**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.251 Poursuivre les efforts visant à protéger les enfants contre la violence, l'exploitation et le phénomène du travail des enfants (Tunisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Enfants : protection contre l'exploitation- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| ***Thème : Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme et demandes d'assistance technique*** |
| 122.14 Coopérer pleinement avec le système de protection des droits de l'homme des Nations Unies (Luxembourg) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme et demandes d'assistance technique- Coopération et suivi avec les organes de traités- Coopération et suivi avec l'Examen Périodique Universel (EPU)- Coopération & Suivi avec les Procédures Spéciales**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Fonctionnaires |  |
| 122.30 Coopérer avec les mécanismes régionaux et internationaux des droits de l'homme, en permettant aux titulaires de mandat au titre des procédures spéciales de procéder à une évaluation indépendante de la situation des droits de l'homme au Niger et de conseiller le Gouvernement (Zambie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme et demandes d'assistance technique- Coopération et suivi avec les organes de traités- Coopération & Suivi avec les Procédures Spéciales**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.48 Intensifier les efforts de défense des droits de l'homme et rechercher l'appui nécessaire à cet égard (Nigéria) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme et demandes d'assistance technique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| ***Thème : Coopération et suivi avec les procédures spéciales*** |
| 122.29 Adresser une invitation permanente à tous les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales (Ukraine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Coopération & Suivi avec les Procédures Spéciales**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| ***Thème : Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre*** |
| 122.39 Poursuivre ses efforts pour s'acquitter de ses obligations internationales en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en poursuivant l'élaboration et la mise en œuvre de plans et programmes nationaux complets (République populaire démocratique de Corée) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Réforme juridique et institutionnelle**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES |  |
| 122.246 Renforcer la coopération technique afin de mettre en œuvre tous les instruments ratifiés par le pays depuis 2016, en particulier ceux relatifs aux droits de l'enfant (Mozambique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Coopération avec les mécanismes des droits de l'homme et demandes d'assistance technique- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| ***Thème : Droit pénal international et droit humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)*** |
| 122.109 Mener des enquêtes impartiales et indépendantes sur les allégations d'attaques d'écoles par les forces de l'État et des groupes armés non étatiques (Panama) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)- État de droit et impunité**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes affectées par un conflit armé- Personnel militaire |  |
| 122.190 Assurer la protection des établissements d'enseignement contre les attaques (Estonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| ***Thème : Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme*** |
| 122.77 Redoubler d'efforts dans la lutte contre le terrorisme (Burundi) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.78 Continuer de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme afin de protéger la sécurité de la vie et des biens des personnes (Chine) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.79 Protéger davantage les droits de l'homme dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme (Indonésie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.80 Veiller à ce que les forces de sécurité qui combattent le terrorisme le fassent dans le strict respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme (Luxembourg) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.81 Prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le plein respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les activités de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent (Suisse) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.95 Continuer de veiller à la protection des droits de l'homme lors des efforts de lutte contre les activités extrémistes sur son territoire et travailler avec des partenaires régionaux pour lutter contre le terrorisme et promouvoir la stabilité dans la région (Australie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.108 Veiller à ce que les mesures adoptées dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé soient pleinement compatibles avec le droit international, garantir la responsabilité de tous les décès causés par des drones et indemniser les victimes ou leurs familles, conformément aux recommandations de la Commission africaine droits de l'homme et des peuples (Panama);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme- Accès à la justice et recours**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.113 Garantir l'obligation de rendre des comptes et mener des enquêtes transparentes et impartiales sur les allégations de violations et atteintes aux droits de l'homme commises au cours d'opérations antiterroristes, conformément à l'article 96 de la Constitution de 1996 (Suède) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme- Accès à la justice et recours**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| ***Thème : État de droit et impunité*** |
| 122.94 Intensifier ses efforts pour protéger les civils vivant dans les zones menacées par un conflit violent, notamment en prévenant, en enquêtant et en poursuivant les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité (Norvège) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Accès à la justice et recours- Droit international pénal et humanitaire (y compris crimes contre l'humanité, crimes de guerre, génocide)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.98 Respecter les obligations juridiques liées à la prévention et à la poursuite des violations des droits de l'homme et des abus commis par les forces de sécurité, y compris ceux impliquant des abus physiques et sexuels et la détention arbitraire, et les homicides illégaux de personnes non armées (États-Unis d'Amérique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Arrestation et détention arbitraires- Droit à la vie- Interdiction de la torture et des mauvais traitements (y compris les traitements cruels, inhumains ou dégradants)- Conditions de détention**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Agents d'application de la loi / police et agents pénitentiaires- Femmes & filles- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.102 Mener des enquêtes sur tous les signalements et allégations de violence sexiste à l'égard des filles, notamment d'agression sexuelle, de viol et de violence familiale, et veiller à ce que les auteurs soient traduits en justice (Botswana) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Violences faites aux femmes- Violences sexuelles et basées sur le genre**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.103 Mener des enquêtes approfondies sur les conclusions de la Commission nationale des droits de l'homme concernant d'éventuelles exécutions extrajudiciaires par les forces de sécurité nigériennes, et renforcer encore l'éducation aux droits de l'homme pour les forces de sécurité (Allemagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Accès à la justice et recours- Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.104 Veiller à ce que les allégations de recours excessif à la force par des responsables de l'application des lois fassent l'objet d'enquêtes approfondies et que les auteurs soient poursuivis (Italie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Interdiction de la torture et des mauvais traitements (y compris les traitements cruels, inhumains ou dégradants)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Agents d'application de la loi / police et agents pénitentiaires |  |
| 122.106 Autoriser des enquêtes et des poursuites indépendantes sur toutes les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité et les groupes d'opposition armés, y compris les allégations d'exécutions extrajudiciaires et de détention arbitraire, en prenant les mesures nécessaires pour mettre en place des mécanismes et des institutions indépendants (Malawi) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Arrestation et détention arbitraires- Accès à la justice et recours- Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus- Personnes affectées par un conflit armé |  |
| 122.110 Réformer les systèmes judiciaire et pénitentiaire (Fédération de Russie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Administration de la justice et procès équitable- Conditions de détention**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Juges, avocats et procureurs- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.114 Donner la priorité à la lutte contre l'impunité et garantir réparation aux victimes de violations et atteintes aux droits de l'homme (Suisse) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Soutien aux victimes et témoins**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.115 Veiller à ce que les forces de défense et de sécurité respectent les lois et normes internationales relatives aux droits de l'homme, ouvrant la voie à des enquêtes indépendantes sur les allégations de recours excessif à la force et à la poursuite des auteurs présumés (Belgique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Interdiction de la torture et des mauvais traitements (y compris les traitements cruels, inhumains ou dégradants)**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Agents d'application de la loi / police et agents pénitentiaires |  |
| 122.147 Enquêter efficacement sur les cas de traite d'enfants, de prostitution d'enfants et de pédopornographie, et punir et poursuivre les auteurs par des sanctions appropriées en fonction de la gravité de leurs crimes (Monténégro) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Enfants : protection contre l'exploitation- Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Accès à la justice et recours**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants |  |
| 122.148 Renforcer les mesures de lutte contre le terrorisme, la traite des êtres humains et d'autres crimes transnationaux organisés (Nigéria) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - État de droit et impunité- Traite des êtres humains et formes contemporaines d'esclavage- Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme**ODD :**- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Migrants- Personnes/groupes vulnérables- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Droits civils et politiques - mesures générales de mise en œuvre*** |
| 122.38 Poursuivre le processus d'approbation et d'application de mesures législatives telles que le code de l'enfance, la loi sur la protection des personnes âgées et la loi sur la protection des filles à l'école, entre autres (Cuba) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits civils et politiques - mesures générales de mise en œuvre- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Cadre constitutionnel & législatif- Discrimination à l'égard des femmes- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Enfants- Personnes âgées- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Droit à la vie*** |
| 122.83 Maintenir le moratoire existant sur la peine de mort en vue de son abolition (Costa Rica) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la vie- Peine de mort**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.91 Abolir officiellement la peine de mort et adhérer au deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Italie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la vie- Peine de mort- Ratification et adhésion aux instruments internationaux**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.92 Maintenir le moratoire sur la peine de mort en toutes circonstances et œuvrer à son abolition complète (Lettonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la vie- Peine de mort**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.93 Redoubler d'efforts pour accélérer les processus conduisant à l'abolition de la peine de mort (Mexique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la vie- Peine de mort**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| 122.99 Renforcer les campagnes de sensibilisation sur la peine de mort et les débats publics sur la question dans une approche fondée sur les droits de l'homme, y compris au sein de son parlement, en vue de rendre possible la ratification du deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, viser l'abolition de la peine de mort, dès que possible (Uruguay);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à la vie- Peine de mort- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Ratification et adhésion aux instruments internationaux**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes privées de liberté & détenus |  |
| ***Thème : Arrestation et détention arbitraires*** |
| 122.131 Renforcer la protection des acteurs civiques, notamment en mettant fin aux arrestations arbitraires de journalistes et de militants de la société civile qui critiquent le Gouvernement (États-Unis d'Amérique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Arrestation et détention arbitraires- Droits civils et politiques - mesures générales de mise en œuvre**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Médias |  |
| ***Thème : Liberté de pensée, de conscience et de religion*** |
| 122.118 Adopter toutes les mesures nécessaires pour protéger les chrétiens et les autres minorités religieuses contre toutes les formes de violence et de discrimination (Croatie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté de pensée, de conscience et de religion- Égalité et non-discrimination**ODD :**- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| 122.123 Promouvoir la coexistence pacifique des membres de différentes religions par le dialogue interreligieux et introduire des programmes éducatifs qui encouragent la culture de la rencontre et préviennent la radicalisation (Saint-Siège) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Liberté de pensée, de conscience et de religion- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Minorités/groupes raciaux, ethniques, linguistiques, religieux ou fondés sur l'ascendance |  |
| ***Thème : Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre*** |
| 122.162 Poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement économique et social afin de réduire les disparités (Algérie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.166 Continuer de travailler avec la communauté internationale pour renforcer la capacité des organes gouvernementaux, des organisations de la société civile et des institutions nationales des droits de l'homme à traiter les problèmes économiques et sociaux dans le pays (Maldives) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Coopération & concertation avec la société civile- Coopération avec les organisations internationales**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES- 17 - PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes vivant en milieu rural |  |
| 122.167 Poursuivre les efforts pour améliorer les conditions de vie de la population et promouvoir le développement économique et social, en particulier l'achèvement de la mise en œuvre du Plan de développement économique et social (2017-2021) (Mauritanie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes vivant en milieu rural |  |
| 122.168 Adopter de nouvelles mesures pour améliorer le bien-être socioéconomique de la population et assurer la protection des droits des personnes en situation de vulnérabilité (Nigéria) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.170 Continuer de prendre des mesures en faveur du développement durable et de lutter contre les problèmes socioéconomiques liés à la pandémie (Pakistan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Droit à la santé- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.172 Évaluer l'impact de la COVID-19 sur les objectifs du Plan de développement économique et social et en tenir compte dans le suivi du Plan, y compris toute itération ultérieure (Singapour) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Droit à un niveau de vie suffisant**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Personnes âgées- Personnes/groupes vulnérables |  |
| 122.174 Continuer à fournir des services sociaux de base à la majorité de ses citoyens et augmenter autant que possible le taux de scolarisation des enfants, en particulier des jeunes filles (Turquie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droits économiques, sociaux et culturels - mesures générales de mise en œuvre- Droit à la sécurité sociale- Droit à l'éducation**ODD :**- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Droit à l'alimentation*** |
| 122.164 Adopter une loi portant spécifiquement sur le droit à l'alimentation afin de lutter contre l'insécurité alimentaire (Gabon) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Paragraphe 1 | Acceptée | - Droit à l'alimentation- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 2 - FAIM ZÉRO**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté |  |
| 122.171 Déployer des efforts supplémentaires pour réduire systématiquement la malnutrition au sein de la population et renforcer la politique sociale par des mesures stratégiques afin de stabiliser l'approvisionnement alimentaire de la partie menacée de la population (Serbie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Droit à l'alimentation**ODD :**- 2 - FAIM ZÉRO**Personnes concernées :**- Personnes vivant dans la pauvreté- Personnes/groupes vulnérables |  |
| ***Thème : Promotion de la femme*** |
| 122.202 Adopter une règle interdisant strictement le mariage des enfants, assortie de sanctions pénales et administratives en cas de non-respect. Dans le même ordre d'idées, offrir des possibilités d'emploi et de formation aux femmes et aux filles afin qu'elles aient des alternatives au mariage (Costa Rica);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Violences faites aux femmes- Droits liés au mariage et à la famille- Droits du travail et droit au travail- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Cadre constitutionnel & législatif**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.208 Intensifier les efforts pour améliorer la promotion et la protection des droits des femmes (Géorgie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.209 Relever à 18 ans l'âge minimum légal du mariage pour les filles, comme c'est déjà le cas pour les garçons, et prendre des mesures décisives pour prévenir les mariages d'enfants (Allemagne) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.215 Intensifier les mesures d'autonomisation des femmes, y compris la promotion de leur emploi et de celui des jeunes, ainsi que la sensibilisation et la formation des femmes aux fonctions publiques au Niger (Kenya) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Droits du travail et droit au travail- Participation des femmes à la vie politique et publique**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Jeunes et juvéniles- Femmes & filles |  |
| 122.216 Améliorer l'accès des femmes au marché du travail formel et veiller à ce que toutes les femmes soient couvertes par un régime de protection sociale (Turquie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Droits du travail et droit au travail- Droit à la sécurité sociale- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.220 Poursuivre les efforts en faveur de l'autonomisation et de l'employabilité des femmes (Maroc) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Droits du travail et droit au travail- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 8 - TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.224 Garantir l'accès universel à une éducation et à une santé de qualité et inclusives, y compris dans les zones rurales, et combattre toutes les formes de discrimination dans l'accès à ces droits, en particulier à l'encontre des femmes et des filles (Portugal) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Égalité et non-discrimination- Droit à la santé- Discrimination à l'égard des femmes- Droit à l'éducation**ODD :**- 3 - BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE- 4 - UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Personnes vivant en milieu rural- Femmes & filles |  |
| 122.225 Abroger toutes les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles, y compris celles relatives au mariage précoce et forcé (Sierra Leone) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Cadre constitutionnel & législatif- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.226 Envisager de donner la priorité à la Stratégie nationale de prévention et de réponse à la violence sexiste et à son plan d'action quinquennal pour la période 2017-2021 (Afrique du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 | Acceptée | - Promotion de la femme- Violences faites aux femmes- Plans d'action nationaux pour les droits de l'homme (ou domaines spécifiques) / plans de mise en œuvre- Violences sexuelles et basées sur le genre**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.227 Mettre en œuvre l'amendement de 2019 à la loi instituant le système de quotas pour porter le taux de représentation des femmes de 15 % à 25 % pour les postes électifs et de 25 % à 30 % pour les postes nommés (Soudan du Sud) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Participation des femmes à la vie politique et publique**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.228 Continuer d'intensifier les efforts de promotion des droits des femmes et des enfants grâce à la mise en œuvre effective des nouvelles politiques (Azerbaïdjan) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Enfants- Femmes & filles |  |
| 122.229 Continuer de prendre des mesures pour accroître la représentation des femmes au sein de la Commission nationale des droits de l'homme (Timor-Leste) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Participation des femmes à la vie politique et publique**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.230 Poursuivre les campagnes de sensibilisation et les débats publics ouverts et inclusifs avec la participation de toutes les parties prenantes concernées sur l'importance d'une réforme juridique globale et cohérente pour parvenir à une égalité effective entre les hommes et les femmes (Togo) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Réforme juridique et institutionnelle- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.231 Poursuivre les efforts de prévention de la violence sexiste, d'autonomisation des femmes, de promotion de l'égalité des sexes et de lutte contre les mariages précoces et précoces (Tunisie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection- Discrimination à l'égard des femmes**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.232 Relever l'âge minimum légal du mariage à 18 ans pour les filles et les garçons, et interdire, y compris en vertu du droit coutumier, les pratiques préjudiciables associées au mariage des enfants (Belgique) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Violences faites aux femmes- Enfants : définition ; principes généraux; protection**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| 122.233 Renforcer les campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'importance de l'égalité des sexes dans une approche des droits de l'homme, y compris dans son parlement, en vue de rendre possible le retrait des réserves nationales à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dès que possible (Uruguay);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Promotion de la femme- Réservations- Éducation, formations et sensibilisation aux droits de l'homme- Discrimination à l'égard des femmes- Droit à l'éducation**ODD :**- 5 - ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**Personnes concernées :**- Femmes & filles |  |
| ***Thème : Personnes handicapées : accessibilité, mobilité*** |
| 122.252 Renforcer le cadre politique pour les droits des personnes handicapées (Inde) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Personnes en situation de handicap : accessibilité, mobilité- Personnes handicapées : définition, principes généraux**ODD :**- 10 - DES INÉGALITÉS RÉDUITES**Personnes concernées :**- Personnes handicapées |  |
| ***Thème : Défenseurs des droits de l'homme*** |
| 122.125 Prendre des mesures pour favoriser un environnement sûr, respectueux et porteur pour la société civile et les défenseurs des droits de l'homme, en particulier les femmes défenseurs des droits de l'homme, à l'abri de la persécution, de l'intimidation et du harcèlement (Lettonie) ;**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Défenseurs des droits humains- Liberté d'opinion et d'expression et accès à l'information**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Femmes & filles |  |
| 122.129 Encourager un environnement sûr et porteur pour la société civile en la protégeant contre le harcèlement, les restrictions et les détentions abusives, et en levant les obstacles à la liberté de réunion, notamment en révisant l'ordonnance 84-06 du 1er mars 1984 pour y inclure le principe de déclaration au lieu de autorisation (Pays-Bas);**Origine du poste :**A/HRC/48/5/Add.1 - Para. I | Acceptée | - Défenseurs des droits humains- Droit de réunion pacifique**ODD :**- 16 - PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS FORTES**Personnes concernées :**- Défenseurs et militants des droits de l'homme- Personnes privées de liberté & détenus |  |

1. A/RES/60/251, Conseil des droits de l’Homme.

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/502/67/IMG/N0550267.pdf?OpenElement> [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour plus d’informations sur le Niger concernant les cycles de l’EPU et les rapports déposés par le pays, cf. : <https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/UPR/Pages/NEindex.aspx> [↑](#footnote-ref-2)